



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE
LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2016-017

PUBLIÉ LE 2 MARS 2016

Sommaire

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

R24-2016-03-01-003 - Avenant n° 2 à l'arrêté relatif à la composition du comité régional de l'enseignement agricole - composition du CREA - en date dt 19 mai 2014 (6 pages)

Page 3

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

R24-2016-03-01-003

Avenant n° 2 à l'arrêté relatif à la composition du comité
régional de l'enseignement agricole - composition du
CREA - en date dt 19 mai 2014

**DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET,
DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

**AVENANT N°2 A L'ARRÊTÉ
RELATIF A LA COMPOSITION DU COMITE REGIONAL DE
L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
COMPOSITION DU CREA
en date du 19 mai 2014**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE
PRÉFET DU LOIRET**

**Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,

Vu la loi n° 84-579 du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public, modifiée par la loi n° 84-1285 du 31 décembre 1984 portant réforme des relations entre l'État et les établissements d'enseignement agricole privés,

Vu le décret n° 68-724 du 7 août 1968 modifié fixant les conditions de remboursement des frais occasionnés par les déplacements des agents de l'État et autres personnes qui collaborent aux conseils, comités, commissions et autres organismes consultatifs qui apportent leurs concours à l'État,

Vu le décret n° 85-620 du 19 juin 1985, modifié par le décret n° 87-1150 du 24 décembre 1987, relatif au Conseil National de l'Enseignement Agricole,

Vu le décret n°90-124 du 5 février 1990 relatif aux Comités régionaux de l'Enseignement Agricole, modifié par le décret n°2013-703 du 1^{er} Août 2013

Vu le Décret n° 2011-1462 du 7 novembre 2011 relatif à la représentation des élèves et étudiants dans les instances consultatives de l'enseignement agricole

Vu les articles L. 214-13 et D. 214-7 du code de l'éducation

Vu les articles L. 814-4 et R. 814-33 à R. 814-39 du code rural

Vu la désignation effectuée par le Conseil Régional de la Région Centre,

Vu la désignation effectuée par la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre,

Vu les résultats de la consultation générale des personnels du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt du 4 décembre 2014,

Vu les résultats des élections à la commission consultative mixte agents contractuels de l'Enseignement Agricole privée consultation du 4 décembre 2014,

Vu l'arrêté du 23 juillet 2013 fixant la liste des organisations syndicales représentatives dans la convention collective nationale des MFR,

Vu résultats des élections à la Chambre Régionale d'Agriculture de janvier 2013,

Vu la composition du collège des représentants de parents d'élèves au Conseil Académique de l'Education Nationale,

Vu les propositions :

- du Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt,
- des associations ou organismes responsables d'établissements d'enseignement agricole privés ayant passé un contrat avec l'État,
- des organisations syndicales représentatives des personnels des établissements d'enseignement agricole publics et privés,
- des organisations représentatives des parents d'élèves des établissements d'enseignement agricole publics et privés,
- des organisations professionnelles et syndicales représentatives des exploitants et employeurs du secteur agricole,
- des organisations professionnelles et syndicales représentatives des salariés de l'agriculture et des industries agro-alimentaires.

Vu l'arrêté préfectoral portant répartition des sièges au Comité Régional de l'Enseignement Agricole en date du 19 mai 2014,

Vu l'arrêté préfectoral portant composition du Comité Régional de l'Enseignement Agricole en date du 19 mai 2014,

ARRETE

L'article 1^{er} est modifié comme suit

La composition du Comité Régional de l'Enseignement Agricole de la Région Centre-Val de Loire, placé sous la présidence du Préfet de la Région Centre-Val de Loire est la suivante :

***** Représentants de l'Etat :***

- Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
ou le Chef du Service Régional de la Formation et du Développement,
- Le Recteur d'Académie *ou son représentant,*
- Le Chef du SREFAR *ou son représentant,*
- Le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi *ou son représentant.*

**** Représentants du conseil régional :**

Titulaires :

- Madame Cathy MUNSCH-MASSET
- Madame Michelle RIVET

Suppléants :

- Madame Tania ANDRE
- Madame Anne LECLERCQ

**** Représentants de la Chambre régionale d'agriculture :**

Titulaires :

- Madame Blandine TERRIER

Suppléants :

- Monsieur Michel MASSON

**** Représentants des directeurs d'établissements publics d'enseignement agricole :**

Titulaires :

- Monsieur Jean-Michel BREGEON
Directeur EPLEFPA Tours-Fondettes
Chambray

Suppléants :

- Monsieur Jean-Pierre GENET
Directeur EPLEFPA Amboise-

**** Représentants des associations ou organismes responsables d'établissements agricoles privés ayant passé un contrat avec l'Etat :**

Titulaires :

- Monsieur Gérard GUYON
Fédération régionale des MFREO
- Monsieur André PLANCHENault
Fédération Départementale des MFREO
- Monsieur Olivier MAURIN
Délégué régional du CNEAP Centre
- Monsieur Augustin ZELTZ
Représentant l'UNREP

Suppléants :

- Monsieur Jean - Bernard PEARON
Représentant les MFREO
- Madame Catherine PAROU
Représentant les MFREO
- Madame Guylaine GUILLAUMIN
Représentant le CNEAP Centre
- Monsieur Sébastien RENAULT
Représentant l'UNREP

**** Représentants des organisations syndicales représentatives des personnels des établissements d'enseignement agricole publics :**

Titulaires :

- Monsieur Frédéric CHASSAGNETTE
Représentant le SNETAP-FSU
- Monsieur André THIMONIER

Suppléants :

- Monsieur Alain GIDELLE
Représentant le SNETAP-FSU
- Monsieur Frédéric MELIN

Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Jean-Jacques DURAND
Représentant le SNETAP-FSU

- Madame Yveline MENORET
Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Richard LE-MOIGN
Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Rémi FIGUEIREDO
Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Frédéric CHAUVET
Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Jean-Marie BROCHARD
Représentant le SNETAP-FSU

Représentant le SNETAP-FSU

- Madame Nathalie LAPLACE
Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Christian BARRE
Représentant le SNETAP-FSU

- Madame Marie-Christine
LECOZANET
Représentant le SNETAP-FSU

- Madame Viviane ALAMICHEL
Représentant le SNETAP-FSU

- Monsieur Pierre RABIET
Représentant le SNETAP-FSU

- Madame Sophie DRIEUX
Représentant le SNETAP-FSU

**** Représentants des organisations syndicales représentatives des personnels des établissements d'enseignement agricole privés ayant passé un contrat avec l'Etat :**

Titulaires :

- Monsieur Philippe CALDAS
Représentant le SEP-CFDT

- Madame Fabienne RAMBAUD-SEJOURNE
Représentant le SNEC-CFTC

- Monsieur Fabrice CHEVAUCHERIE
Représentant la CFDT-MFR

- Monsieur Sylvain FERAY
Représentant le SFOPE

Suppléants :

Madame Odile LETOURNEUR
Représentant le SEP-CFDT

- Madame Florence SALLE-
TOURNE
Représentant le SNEC-CFTC

- Monsieur Christophe ROBERT
Représentant la CFDT-MFR

*- en cours de désignation
Représentant le SFOPE*

**** Représentants des organisations représentatives des parents d'élèves de l'enseignement agricole public:**

Titulaires :

- Madame Blandine VERNHET
Représentant la PEEP

- Madame Martine RICO
Représentant la FCPE

Suppléants :

- Madame Marie CARRE
Représentant la PEEP

- Monsieur Bruno BUGELLI
Représentant la FCPE

-Monsieur Bruno FLEURANT
Représentant la FCPE

- en cours de désignation
Représentant la FCPE

**** Représentants des organisations des parents d'élèves de l'enseignement agricole privé ayant passé un contrat avec l'Etat :**

Titulaires :

- Monsieur Olivier MOREL
Représentant les MFREO

- Monsieur Laurent GERNEZ
Représentant le CNEAP Centre

- Monsieur Erwan FLOC'H
Représentant l'UNREP

Suppléants :

- Monsieur Bernard HUEZ
Représentant les MFREO

- Madame Danièle BOUDON
Représentant le CNEAP Centre

- en cours de désignation
Représentant l'UNREP

**** Représentants des organisations professionnelles et syndicales représentatives des exploitants et employeurs des secteurs de la production agricole, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles :**

Titulaires :

- Madame Brigitte BERGERE
Représentant la FRSEA

- Monsieur Théophile PELE
Représentant les Jeunes Agriculteurs

- Monsieur Régis BONNIN
Représentant la Coordination Rurale

- Monsieur Pascal CAZIN
Représentant la Confédération Paysanne

Suppléants :

- Monsieur Alain RAGUIN
Représentant la FRSEA

- Monsieur Maxime POINCLOUX
Représentant les Jeunes Agriculteurs

- Monsieur Bruno HYAIS
Représentant la Coordination Rurale

- Monsieur Emmanuel LEROUX
Représentant la Confédération Paysanne

**** Représentants des salariés de l'agriculture et des industries agro-alimentaires :**

Titulaires :

- Monsieur James MOREAU
Représentant la FGA- CFDT

- Monsieur Denis CHARASSON
Représentant la CGT

Suppléants :

- Monsieur Jean-Philippe SALAUN
Représentant la FGA - CFDT

- Monsieur ROSSLER Olivier
Représentant la CGT

**** Représentants des élèves et étudiants de l'enseignement agricole public**

Titulaires :

Suppléants :

- Monsieur Oscar GALLON
Représentant les élèves des EPLEFPA

- Madame Albane PELLET
Représentant les élèves des EPLEFPA

- Monsieur Léo NICOLAS
Représentant les élèves des EPLEFPA

**** Représentants des élèves et étudiants de l'enseignement agricole privé sous contrat**

Titulaires :

- Monsieur Stéphane CHEVAL
Représentant le CNEAP Centre

- Monsieur Martin VERGER
Représentant le CNEAP Centre

Suppléants :

- *en cours de désignation*
Représentant les MFREO

- *en cours de désignation*
Représentant les MFREO

**** Personnalités qualifiées,**

- un représentant de la branche professionnelle du Paysage

- un représentant de l'INRA

en cours de désignation

- un représentant des Universités

en cours de désignation

Monsieur le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, Monsieur le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Centre-Val de Loire,

Fait à Orléans, le 1^{er} mars 2016
Le Préfet de la région Centre-Val de Loire
Signé : Nacer MEDDAH

Arrêté n° 16.064 enregistré le 2 mars 2016.